

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan
Canton de Lanvallay
Commune de Le QUIOU

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 12 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 12 avril à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud CARRÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 10 Présents : 7 Votants : 9	<u>Présents</u> : Arnaud CARRE, Nathalie MESNAGE, Axel HERVET, Ludovic MAHE, Marjorie VESLIN, Mary BRITTON, Christine LOGUIVY <u>Absents</u> : Thierry CHAPON ayant donné pouvoir à Arnaud CARRE Erwann DIVEU ayant donné pouvoir à Nathalie MESNAGE Alan BOURDET, non excusé
--	--

Secrétaire de séance : Marjorie VESLIN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 08.
Il est constaté que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

RESTRUCTURATION DE L'ECOLE DES FALUNS

- Appel d'offres (lecture et accord) pour la construction du dortoir
- Accord demande subvention – plan de financement
 - Contrat de Territoire
 - Etat
 - Agglomération
- Emprunt
 - Crédit Agricole
 - Crédit Mutuel
 - Banque des Territoires
- Avant-projet du préau
Plan à réaliser pour dossier de « Déclaration Préalable »
- Communication auprès de la population

RESTRUCTURATION DE L'ECOLE DES FALUNS

Choix d'un maître d'œuvre pour la construction d'un dortoir à l'école des Faluns

Monsieur le Maire présente le document préparé par le CAUE22 ; une procédure adaptée est en effet organisée en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du dortoir pour les enfants de maternelle ainsi que l'installation de nouveaux sanitaires dans le bâtiment de l'école.
Ce document pourra être envoyé à trois architectes, car il s'agit d'un marché de prestations intellectuelles, inférieur à 25 000 € HT.

Monsieur le Maire procède à la lecture finale de l'appel d'offres pour le marché de maîtrise d'œuvre ; Ci-dessous les principaux éléments du dossier :

- Procédure adaptée suivant le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics - Articles 27.

- Marché de prestations intellectuelles inférieur à 25 000.00 € HT.
- Une procédure adaptée est organisée en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du bâtiment principal de l'école des Faluns, afin d'y accueillir une salle de repos, un sas et l'installation de nouveaux sanitaires sur une surface totale de 50 m².

Montant estimatif des travaux : 86 000 € TTC.

La consultation est ouverte à la maîtrise d'œuvre.

Vu la complexité d'intervention sur un site occupé – l'école restera ouverte pendant les travaux – le lauréat du présent appel d'offre pourra proposer à la commune un bâtiment préfabriqué en ossature bois.

PLANNING DES ÉTUDES :

- Etude d'avant-projet
Constitution et dépôt du dossier du Permis de Construire : **Semaine 26 (fin juin)**
- Lancement de l'appel d'offre vers les entreprises : **semaine 44 (fin octobre)**
- Réception et analyse des offres, signature des marchés : **semaine 48 (fin novembre)**
- Signature des marchés - Préparation de chantier : **décembre 2019**
- Lancement des travaux : **semaine 01 (début janvier 2020)**
- Réception travaux : **entre la semaine 14 (fin mars) et la semaine 18 (fin avril 2020)**

LIEU D'EXÉCUTION

Ecole des Faluns – 2, Rue du Sabotier. Parcelles cadastrales A. 473 – 474.

CONTENU DE LA MISSION CONFIEE

Mission de base Loi MOP.

Mission complémentaire :

RELEVÉ en plan rez-de-chaussée et élévations du bâtiment principal sur lequel l'extension se greffe.

Date limite de réception des candidatures : vendredi 17 mai 2019 à 16h00 – semaine 20

Monsieur le Maire demande l'autorisation de contacter les architectes.

Après délibération, il est procédé au vote à mains levées

Membres présents : 7 Votants : 9 Voix pour : 9 Voix contre : 0 Abstention : 0

Demande accordée

Sollicitation du Fonds de Concours auprès de Dinan Agglomération pour restructuration de l'Ecole des Faluns

Monsieur le Maire rappelle le projet de restructuration de l'Ecole des Faluns, à savoir mise aux normes électriques, changement des menuiseries et bardage de la salle de motricité, garderie et cantine, ainsi que la construction d'un dortoir pour les enfants de maternelle. Ces travaux s'élèvent à 125 000 € H.T.

Monsieur le Maire demande :

- d'engager l'opération
- de solliciter le Fonds de Concours auprès de Dinan Agglomération
- le droit de signer tout document relatif à ce dossier

Après délibération, il est procédé au vote à mains levées

Membres présents : 7 Votants : 9 Voix pour : 9 Voix contre : 0 Abstention : 0

Sollicitation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et Contrat de Ruralité auprès des services de l'Etat, pour la restructuration de l'Ecole des Faluns

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de l'Etat pour obtenir la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et d'obtenir une subvention au titre du Contrat de Ruralité, selon le plan de financement ci-dessous. Il demande l'autorisation de signer tout document relatif à ce dossier.

Commune	30 %	37 500 €
Etat (DSIL)	34.62 %	43 275 €
Fonds de Concours/Dinan Agglomération	16 %	20 000 €
Contrat de Territoire/Département	19.38 %	<u>24 225 €</u>
	TOTAL	125 000 €

Après délibération, il est procédé au vote à mains levées

Membres présents : 7 Votants : 9 Voix pour : 9 Voix contre : 0 Abstention : 0

Sollicitation pour engager l'attribution de la subvention au titre du Contrat de Territoire auprès du Département, pour la restructuration de l'Ecole des Faluns

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département pour engager l'attribution de la subvention au titre du Contrat de Territoire selon le plan de financement ci-dessous ; il demande aussi le droit de signer tout document relatif à ce dossier.

Commune	30 %	37 500 €
Etat (DSIL)	34.62 %	43 275 €
Fonds de Concours/Dinan Agglomération	16 %	20 000 €
Contrat de Territoire/Département	19.38 %	<u>24 225 €</u>
	TOTAL	125 000 €

Après délibération, il est procédé au vote à mains levées

Membres présents : 7 Votants : 9 Voix pour : 9 Voix contre : 0 Abstention : 0

Emprunt sollicité auprès de 3 banques

Un emprunt de 50 000 € sur 30 ans a été demandé auprès de trois banques pour un taux fixe.

Le Crédit Agricole a proposé un taux de 2.26 %

Le Crédit Mutuel a proposé un taux de 1.98 %

La Banque des Territoires a proposé un taux de 1.50 % (0.75 + taux de livret A = 0.75) mais doit confirmer par lettre sous quinze jours.

En l'état actuel, avec confirmation pour l'instant du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel, le Conseil Municipal donne la préférence au CMB, mais autorisera Monsieur le Maire à donner son accord à la Banque des Territoires si cette dernière confirme sa proposition de prêt à un taux de 1.50 %.

Préparation du dossier de « Déclaration Préalable » pour rénovation salle motricité, garderie, cantine



Les menuiseries de l'ensemble du bâtiment ci-dessus comprenant une salle de motricité, garderie et cantine,

doivent être changées, un WC doit être installé et un bardage doit être mis en place pour apporter une isolation thermique à l'ensemble du bâtiment.

Ces travaux sont l'occasion de repenser la disposition des ouvertures de portes et fenêtres. Nathalie Mesnage préparera un plan de ce nouvel ensemble, en vue de l'instruction d'un dossier de Déclaration Préalable.

Devis pour bâtiment salle motricité, garderie, cantine

Monsieur le Maire fait part des devis reçus à savoir

- Mise aux normes de l'électricité dans tout ce bâtiment : accord pour le devis Potdevin, d'un montant de 7 158.42 € TTC
- Pose et fourniture d'un WC comprenant cloison, plâtre, isolation, électricité : accord pour le devis Berthelot d'un montant de 2 556 € TTC
- Menuiseries : la demande est en cours pour des devis,

Appel à la population pour aider à rénover le bâtiment « salle de motricité, garderie, cantine »

Monsieur le Maire propose que les travaux de rénovation (dépose des anciennes menuiseries, aide à la pose des nouvelles portes et fenêtres, pose du bardage et divers travaux de finition) de ce bâtiment soient faits par des bénévoles, des Quiousiens qui seront assistés à chaque fois par deux professionnels.

Tous ces travaux représenteront environ 380 heures de travail.

Après discussion, il est conseillé de prévoir au maximum 4 personnes par week-end sur le chantier, 2 professionnels et 2 bénévoles.

Ces travaux devront commencer fin juin 2019 et devront être finis pour la rentrée de septembre prochain.

Il a été convenu d'adresser une « lettre à la population » faisant appel aux bénévoles ; un courrier sera également mis dans les cahiers de chaque enfant de l'école des Faluns du Quiou et un article paraîtra dans la presse.

Ces travaux pourront avoir lieu en semaine et le week-end ; le repas du samedi midi sera offert par la commune.

La séance est levée à 20h00

Le Maire,
Arnaud CARRÉ